

NOTICE DESCRIPTIVE

Nom :

Villa Serenly Agde

Résidence seniors située 45 rue Louis Vallière – 34 300 Agde, composée de 45 appartements, répartis dans 1 bâtiment.

1 - STRUCTURE DU BATIMENT

GROS OEUVRE

- Fondations et infrastructure en béton armé selon l'étude de sol et le calcul de l'Ingénieur structure.
- Ossature générale par murs porteurs (béton ou brique) et poteaux en béton armé, en briques ou en parpaings.
- Plancher séparatif des appartements en dalle pleine de béton armé selon le calcul du Bureau d'Étude Technique avec une hauteur sous plafond de 245 cm à 250 cm (sauf sous faux-plafonds et soffites).
- Appuis de baies et de fenêtres en béton ou en aluminium thermolaqué.
- Murs porteurs en béton armé ou parpaings, conformes à la réglementation acoustique (norme NRA) entre certains appartements et certaines parties communes.

CHARPENTE-COUVERTURE- ZINGUERIE

CHARPENTE :

- Charpente bois réalisée en fermettes sapin, ou de type traditionnel (pannes et chevrons), selon cas, avec traitement insecticide et fongicide (sauf toiture terrasse).

COUVERTURE :

- Couverture par tuiles en terre cuite à emboîtement mécanique, teintées dans la masse, posées sur liteaux,
- Toiture terrasse avec une étanchéité auto-protégée multicouche ou élastomère avec complexe isolant et gravier.

ZINGUERIE :

- Gouttières en aluminium laqué (sauf toiture terrasse).
- Descentes extérieures en aluminium laqué.
- Descentes intérieures en PVC.

FAÇADES

- Façades du bâtiment en béton peint ou recouvertes d'un enduit monocouche gratté projeté teinté dans la masse ou d'un parement en pierre naturelle grise, emplacement suivant plans de façades du Permis de Construire.
- Sous-faces des balcons, loggias recouvertes d'une peinture pliolite ou similaire.
- Garde-corps des balcons, loggias en béton peint et/ou un garde-corps en métal thermolaqué, suivant plans de façades du Permis de Construire.
- Pergolas métalliques de couleur blanche, emplacement suivant plan de façades du Permis de Construire.

- Séparatifs des balcons, loggias et terrasses en métal thermolaqué.
- Accès balcons, loggias et terrasses : si ressaut supérieur à 4 cm (marche indiquée sur le plan de vente, le cas échéant).

2 - DESCRIPTION DES PARTIES COMMUNES EXTERIEURES

TERRASSE COMMUNE EN RDC

- Sol : revêtu de lames bois IPE ou dalles de carrelage.
- Eclairage : appliques murales et/ou spots intégrés conformes à la réglementation.

PORCHE D'ENTRÉE

- Sol : en béton balayé.
- Murs : identiques aux revêtements des façades.
- Plafond : type faux-plafond suspendu en finition PVC ou métal laqué.
- Éclairage : appliques murales, et/ou plafonniers et/ou spots intégrés.

CIRCULATIONS

- Sols des circulations extérieures RDC en béton balayé ou en stabilisé, avec joints de fractionnement en pavés ou en briquettes ou en stabilisé, suivant plan de masse.
- Éclairage : appliques murales et / ou plafonniers et / ou spots intégrés.

2bis - DESCRIPTION DES PARTIES COMMUNES INTERIEURES

Décoration personnalisée (couleur, choix des matériaux) définie par l'architecte d'intérieur.

CONCEPT *Bord de mer*

HALL D'ENTRÉE / SAS

- Porte d'accès du bâtiment : coulissante, automatique, vitrée, sur châssis en aluminium.
- Sol : en carrelage, dimension 60x60 cm de chez Piubell'Arte ou équivalent avec plinthes en carrelage assorties.
- Tapis de sol de type Emco ou similaire.
- Murs : en peinture, selon choix de l'architecte d'intérieur.

NOTICE DESCRIPTIVE

Nom :

Villa Serenly Agde

- Faux-plafonds : plaques de plâtre peintes, ou dalles décoratives, ou acoustiques type Rigitone selon réglementation.
- Éclairage (suivant emplacement) : spots encastrés ou appliques ou suspensions de type « Play – high visual confort » de chez Leds C4.
- Divers :
 - Boîtes à colis connectées de chez Renz, situées dans le hall d'entrée. Teinte(s) selon carnet décoration.
 - Miroir avec encadrement bois et panneau d'affichage.

ESPACES COMMUNS - GENERALITES

- Système de vidéo surveillance dans les circulations et espaces communs, compris report dans le bureau du Responsable de site.
- Système de sonorisation multizone, contrôlable depuis le bureau du Responsable de site. Enceintes encastrées dans les faux plafonds.

ESPACE ACCUEIL

- Sol : en carrelage, dimension 60x60 cm de chez Piubell'Arte ou équivalent avec plinthes en carrelage assorties.
- Murs : en finition peinture acrylique velours et un mur en revêtement vinylique. Teinte(s) selon choix de l'architecte d'intérieur.
- Plafonds : recouverts d'une peinture acrylique mate.
- Faux-plafonds : plaques de plâtre peintes ou dalles décoratives ou acoustiques selon la réglementation.
- Éclairages : spots intégrés ou en applique, commandés par des détecteurs de mouvements.
- Divers :
 - Banque d'accueil, dimensions et finitions selon détails carnet de l'architecte d'intérieur.
 - Placard à courrier fermé, dimensions et finitions selon détails carnet de l'architecte d'intérieur.

BUREAU RESPONSABLE DE SITE

- Sol : en carrelage, dimension 60x60 cm de chez Piubell'Arte ou équivalent avec plinthes en carrelage assorties.
- Murs : finition peinture acrylique velours. Teinte selon carnet décoration.
- Plafonds : recouverts d'une peinture acrylique mate.
- Faux-plafonds : plaques de plâtre peintes ou dalles décoratives ou acoustiques selon réglementation.

- Éclairages : spots intégrés ou en applique, commandés par interrupteurs.
- Divers : Placard sur-mesure. Dimensions et finitions selon détails carnet de l'architecte d'intérieur.

ESPACE CUISINE COLLABORATIVE / EPICERIE

- Sol : en carrelage, dimension 60x60 cm de chez Piubell'Arte ou équivalent avec plinthes en carrelage assorties.
- Au droit de la table commune : en carrelage, dimension 10x10cm de chez Villeroy & Boch, collection Pro Architectura ou équivalent, pose droite en damier.
- Murs : finition peinture acrylique velours. Teinte selon carnet décoration de l'architecte d'intérieur.
- Plafonds : recouverts d'une peinture acrylique mate.
- Faux-plafonds : plaques de plâtre peintes ou dalles décoratives ou acoustiques, selon réglementation.
- Éclairages : spots intégrés, commandés par interrupteurs. Références lumineuses selon carnet décoration de l'architecte d'intérieur.
- Divers :
 - Cuisine collaborative composée d'un ensemble de meubles en finition stratifiée de chez Egger ou équivalent, plan de travail en stratifié de chez Egger ou équivalent, crédence en faïence 20x4.8 cm de chez Rondine Cérâmica, collection Lutezia Brick, ou équivalent.
 - Evier gamme Mythos de chez Franke, mitigeur gamme Minta
 - Epicerie composée d'un ensemble de meuble finition stratifiée avec portes vitrées, compris serrure. Dimensions et agencement selon détail de l'architecte d'intérieur.

ESPACE DETENTE

- Sol : en carrelage, dimension 60x60 cm de chez Piubell'Arte ou équivalent avec plinthes en carrelage assorties.
- Au droit de l'espace salon TV : moquette de chez EGE, collection Watercolor ou équivalent, suivant carnet décoration de l'architecte d'intérieur.
- Murs : revêtement acoustique au droit du téléviseur, de chez La Parqueterie Nouvelle, collection Tatami ou équivalent, les autres murs en finition peinture acrylique velours.
- Plafonds : recouverts d'une peinture acrylique mate.
- Faux-plafonds : plaques de plâtre peintes ou dalles décoratives ou acoustiques selon réglementation.
- Éclairages : spots intégrés ou appliques, commandés par interrupteurs.

Paraphes :

NOTICE DESCRIPTIVE

Nom :

Villa Serenly Agde

ESPACE BEAUTE

- Sol : en carrelage, dimension 60x60 cm de chez Piubell'Arte ou équivalent avec plinthes en carrelage assorties.
- Murs : peinture acrylique, teintes selon carnet décoration de l'architecte d'intérieur.
- Plafonds : recouverts d'une peinture acrylique mate.
- Faux-plafonds : plaques de plâtre peintes ou dalles décoratives ou acoustiques selon réglementation.
- Éclairages : spots intégrés et appliques, commandés par interrupteurs. Références selon carnet décoration.
- Aménagement : ensemble de plans, étagères et placards en stratifié de chez Egger, finition imitation bois ou équivalent. Crédence en faïence 20x4.8 cm de chez Rondine Cérâmica, collection Lutezia Brick, ou équivalent.
- Divers :
 - Vasque à poser sur plan compris mitigeur et douchette avec robinet d'arrêt.
 - Miroirs avec tablettes au droit de chaque poste de coiffure.

ESPACE FITNESS

- Sol : en lame LVT de chez Forbo, collection Allura 55 (dimension 20x120 cm), ou équivalent, avec plinthes en bois peintes.
- Murs : 1 mur recouvert d'un revêtement vinylique de chez Eifjinger, collection Jaspe Aubergine, ou équivalent. Les autres murs en finition peinture acrylique velours.
- Plafonds : recouverts d'une peinture acrylique mate.
- Faux-plafonds : démontable 60x60cm de chez Ecophon ou équivalent avec ossature associée.
- Éclairages : spots intégrés, commandés par détecteurs.
- Divers :
 - Aménagement : ensemble d'étagères et de casiers en stratifié de chez Egger ou équivalent.
 - 1 fontaine d'eau filtrante alimentée sur réseau AEP, avec robinet d'arrêt.
 - Miroirs muraux.
 - Vitrophanie dépolie sur les vitrages extérieurs.

SANITAIRE COMMUN

- Sol : en carrelage, dimension 60x60 cm de chez Piubell'Arte ou équivalent avec plinthes en carrelage assorties.
- Murs : soubassement en faïence 4.8x20 cm de chez Rondine Cérâmica collection Lutezia Brick ou équivalent, du sol jusqu'à 120 cm de hauteur, peinture acrylique satinée.

- Plafonds : recouverts d'une peinture acrylique mate.
- Faux-plafonds : plaques de plâtre peintes ou dalles décoratives ou acoustiques si nécessaire, selon la réglementation.
- Éclairages : spots intégrés et/ou appliques, commandés par détecteurs.
- Equipement : WC suspendu rallongé, vasque murale, mitigeur temporisé. Alimentations et évacuations encastrées.
- Divers :
 - Sèche-mains Locky de chez Dan Dryer, finition inox brossé, ou équivalent.
 - Barre de relevage PMR.
 - Miroir.

ESPACE TELEMEDECINE

- Sol : en carrelage, dimension 60x60 cm de chez Piubell'Arte, ou équivalent avec plinthes en carrelage assorties.
- Murs : peinture finition acrylique velours, teintes selon carnet déco.
- Plafonds : recouverts d'une peinture acrylique mate.
- Faux-plafonds : plaques de plâtre peintes ou dalles décoratives ou acoustiques selon réglementation.
- Éclairages : spots intégrés et/ou appliques, commandés par interrupteurs. Références selon carnet décoration.
- Porte pleine avec oculus.

CIRCULATIONS - PALIERS D'ÉTAGES

- Sol des RDC : en carrelage 60x60 de chez Piubell'Arte ou équivalent avec plinthes en carrelage assorties.
- Sol des étages : revêtu de moquette 50x50 cm de chez Balsan ou équivalent, avec plinthes en bois peintes.
- Murs : recouverts d'un revêtement vinylique de chez Vescom, collection Millwood ou équivalent.
- Plafonds : recouverts d'une peinture acrylique mate.
- Faux-plafonds : démontable 60x60cm ou 60x120 cm, selon emplacement, de chez Ecophon ou similaire avec ossature associée ou recouverts de peinture.
- Éclairages : spots intégrés, commandés par des détecteurs de mouvements.
- Divers :
 - Porte de recoupement lisse, finition peinture acrylique satinée.
 - Béquillage sur plaque, modèle LC1 de chez Assa Abloy ou équivalent.

NOTICE DESCRIPTIVE

Nom :

Villa Serenly Agde

ESCALIER ENCLOISONNÉ

- Sol de l'escalier : marche et contre marche peintes, avec plinthes en bois peintes.
- Main courante en métal peint.
- Murs : recouverts d'une peinture acrylique mate ou de gouttelette grain fin.
- Sous-face escalier : recouverte de gouttelette grain fin.
- Éclairage : appliques et éclairage de secours selon la réglementation en vigueur.

ASCENSEUR

- Sol : en matériau composite aspect pierre, coloris selon choix de l'architecte d'intérieur.
- Paroi intérieure : en stratifié, main courante en inox, miroir selon choix de l'architecte d'intérieur et indicateur de position.
- Éclairages : appliques avec éclairage indirect ou plafonniers décoratifs suivant le cas (+ éclairage de sécurité).
- Divers : capacité de 8 personnes (630 kg) et desserte de tous les niveaux. Cabine reliée au service d'assistance par téléphone. Annonces vocales des étages pour les malvoyants.

LOCAUX ANNEXES AU RDC

- Local ménage / réserve : équipé d'un point d'eau. Porte sécurisée avec clé sur organigramme.
- Chaufferie et locaux techniques : sol en béton avec siphon. Parois en béton brut. Eclairage branché sur détecteur automatique.
- Local rangement : sol et murs en béton brut. Eclairage branché sur détecteur automatique.
- Local vélos en parois brutes, sol en béton, avec porte métallique équipé d'un lecteur Vigik.

PARKINGS COUVERTS

- Sol : en béton.
- Murs : parois brutes (béton ou aggloméré de béton).
- Plafond : béton brut ou isolant en sous face.
- Porte d'accès des véhicules : porte de garage à ouverture automatique système Intratone (commande d'ouverture via le téléphone portable) et par télécommande.
- Places de parking individualisées et numérotées.
- Éclairage : détecteurs de présence.

CLIMATISATION

Climatisation réversible dans les salles communes par split, emplacement selon plan de l'architecte.

3 - DESCRIPTION DES PARTIES PRIVATIVES

MENUISERIES EXTÉRIEURES

- Fenêtres et portes-fenêtres : en PVC selon le cas, ouvrants à la française, à un ou deux vantaux selon cas, avec ou sans allège, conformes à la réglementation en vigueur, avec double vitrage isolant. Coffre de volet roulant monobloc intégré dans la menuiserie.
- Occultations des baies : volets roulants électriques à lames PVC avec système de sécurité pour les RDC. Commande par inverseur filaire dans toutes les pièces.

MENUISERIES INTÉRIEURES

- Porte d'entrée en bois, lisse, posée sur huisserie métallique avec système anti-dégondage et seuil à la suisse, équipée d'un joint isophonique. Fermeture avec un système de serrure intégrée de sécurité (3 points de fermeture). Béquillage sur plaque.
- Microviseur à 140 cm de hauteur.
- Portes intérieures de distribution coulissantes en applique ou battantes suivant les plans de vente : laquées mat d'usine, lisses, avec béquillage sur rosace, butées de portes dans toutes les pièces, si la configuration le permet. Poignée de tirage pour les portes coulissantes.
- Placards :
 - Portes coulissantes ou pivotantes selon cas, de type Sogal ou similaire.
 - Équipement des placards dont la largeur est supérieure à 100 cm avec étagères et penderie (1 tablette chapelière sur toute la largeur, séparatif, 3 étagères par placard). Les placards dont la largeur est inférieure à 100 cm seront équipés uniquement d'une penderie.
 - Tringle de penderie ovoïde.

CLOISONS SÈCHES - FAUX PLAFONDS

- Cloisons de distribution intérieure de type cloison sèche alvéolaire Placopan de 50 mm d'épaisseur ou Placostil.
- Parois extérieures doublées d'un complexe isolant thermique en conformité avec la réglementation thermique en vigueur.
- Plafond du dernier niveau : réalisé en faux plafond horizontal de type Placostil avec plaques de plâtre (sauf sous toiture terrasse, en béton peint).
- Murs non porteurs séparatifs en cloison isolante du type S.A.D. entre certains appartements et certaines parties communes.

NOTICE DESCRIPTIVE

Nom :

Villa Serenly Agde

CHAUFFAGE - EAU CHAUDE - VMC

Installation conforme aux normes en vigueur.

CHAUFFAGE (INDIVIDUEL) :

- Système de chauffage assuré par pompe à chaleur air/air couplé à un split dans la pièce à vivre, suivant étude thermique.
- Panneau rayonnant dans la chambre et un sèche serviette dans la SDE, suivant étude thermique.
- Appartement équipé d'un thermostat d'ambiance.

EAU CHAUDE (COLLECTIVE) :

- Système de production d'eau chaude assuré par des pompes à chaleur collectives, ballons d'eau chaude dans le local prévu à cet effet, suivant étude thermique.

VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE COLLECTIVE :

- Extraction individuelle d'air dans la cuisine, la salle d'eau et le WC.
- Entrée d'air incorporée dans les façades ou menuiseries des pièces principales (selon réglementation en vigueur).

PLOMBERIE - SANITAIRE

• **Salle d'eau :**

- Simple vasque pour les T2, double vasque pour les T3 encastrées sur un plan de travail en stratifié ou plan vasque moulée(s) avec robinet mitigeur. Surmonté d'un miroir rétroéclairé.

Meuble bas amovible sur roulettes, avec rangement, 2 portes en façade.

- Paroi de douche en verre, sans seuil, de chez Kinedo, emplacement suivant plans de vente.

- Bac à douche extraplat antidérapant ou douche à l'italienne (carrelage ou sol souple antidérapant effet béton gris) barre de maintien.

- Barre de douche réglable pour fixation de la douchette.

• **WC :**

Allongé et surélevé avec réservoir, chasse 3/6 litres, abattant double, (robinet d'arrêt) et barre de maintien. Suspendu dans les logements PMR.

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

Installation et équipement conformes aux normes en vigueur (NFC 15-100 et ses additifs).

- 1 prise par pièce à 110 cm de hauteur.
- 1 DAAF (Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée) par appartement.
- Appareillage de marque Schneider (série Odace) ou similaire. Enjoliveur de couleur contrastante (grise).
- Plafonniers LED dans entrée, cuisine et SDE
- 1 point lumineux avec commande intérieure à voyant lumineux et 1 prise extérieure sur tous les balcons, loggias ou terrasses.

TÉLÉVISION – TÉLÉPHONE

- 2 prises TV (sous forme de RJ45) : 1 prise dans la pièce à vivre et 1 dans la chambre principale, reliées à l'antenne collective pour la réception de toutes les chaînes de la TNT.
- 1 prise téléphone (sous forme de RJ45) dans le séjour et la chambre.

REVÊTEMENTS

SOLS :

- Séjour, entrée, dégagement, cuisine et chambre : revêtement de sol PVC type LVT imitation parquet bois clair de chez Gerflor ou équivalent, avec plinthes en bois peintes.

SDE / WC : revêtement de sol PVC type LVT imitation parquet bois clair de chez Gerflor ou équivalent, avec plinthes semi rigides PVC blanc.

Si douche à l'italienne : carrelage (45x45 cm) de chez Piubell'Arte collection Roma Pietra, sur l'ensemble de la surface compris plinthes assorties ou équivalent.

- Terrasses, balcons et loggias : en dalles sur plots en grès cérame

MURS ET PLAFONDS :

• **Faïence :**

Dimensions 30x60 cm de chez Piubell'Arte collection Travertino ou équivalent.

- Douche, toute hauteur compris retour de gaine.

- Soubassement en faïence du sol jusqu'à 120 cm de hauteur, peinture acrylique satinée.

▪ Cuisine : crédence hauteur 60cm au-dessus du plan de travail.

• **Peinture :**

- Murs : peinture acrylique lisse finition velours.

- Plafonds : peinture acrylique lisse finition mate blanche.

AUTRES :

Paraphes :

NOTICE DESCRIPTIVE

Nom :

Villa Serenly Agde

- Porte d'entrée et porte coulissante : application d'une peinture acrylique satinée.

ÉQUIPEMENTS CUISINE

- **Aménagement haut :**
 - Une étagère située au-dessus du plan de travail et de l'évier,
 - Une hotte aspirante au-dessus de la plaque de cuisson.
- **Aménagement bas :**
 - Un plan de travail en stratifié de 240 cm avec un évier 1 bac intégré dans le plan de travail et robinet mitigeur.
 - Un meuble sous évier (amovible) avec porte.
 - Une plaque de cuisson vitrocéramique encastrée 4 feux.
 - Un deuxième meuble avec tiroirs sous la plaque de cuisson.
 - Un emplacement pour le lave-vaisselle sous plan de travail
 - Un emplacement pour le lave-linge, suivant plans de vente.

En niche hauteur 185cm, selon configuration :

- Une colonne de 180 cm de haut composée d'un espace pour le polyfour, un placard avec une porte en partie haute et trois tiroirs en partie basse.
- 1 réfrigérateur / congélateur hauteur 176 cm

- Façades et plan de travail : références et coloris selon carnet décoration de l'architecte d'intérieur.

Nota bene : L'électroménager intégré à la cuisine (hors hotte aspirante et plaque de cuisson) est décrit dans la Liste du Mobilier en annexe 2 du Contrat de Réservation.

4 - DESCRIPTION DES AMÉNAGEMENTS EXTERIEURS

RÉSEAUX DIVERS

- Assainissement des eaux usées et eaux vannes : suivant les règles de construction et les indications des services techniques de la Mairie et de l'Équipement.
- Assainissement des eaux pluviales : suivant les règles de construction et les indications des services techniques de la Mairie et de l'Équipement.
- Alimentation en eau potable : mise en œuvre suivant les indications des services techniques concernés (service des Eaux, Mairie, Équipement ...).
- Alimentation en électricité et éclairage public : alimentation électrique par un réseau basse tension souterrain. Branchements jusqu'aux colonnes montantes, y compris les coffrets de comptage et les liaisons aux

coffrets disjoncteurs, conformes aux spécifications d'Enedis.

- Réseau de télécommunication : réalisation d'un réseau principal (y compris chambres de tirage d'Orange) suivant les règles en vigueur et la consultation des services intéressés.

VOIRIE INTERNE

- Application d'une couche de roulement en enrobé bitumineux sur l'ensemble des voiries internes.
- Allées piétonnes en béton balayé ou stabilisé, emplacement suivant plan de masse paysager du Permis de Construire.

STATIONNEMENT

- 1 parking numéroté en enrobé bitumineux, situé à l'entrée de la résidence.

ÉCLAIRAGE

Bornes ou candélabres à LED.

ACCÈS

- Résidence entièrement clôturée avec un portail d'entrée coulissant ou battant, équipé d'un système de déverrouillage, à ouverture automatique avec système bénéficiant de la technologie Intratone, compris Boîte à clé avec serrure pompier contenant le pass de commande portail.

Une télécommande par place de stationnement.

- Portillons piétons sur rue et hall d'entrée principal (rue Vallière) : équipés d'une platine visiophone avec caméra intégrée (système bénéficiant de la technologie Intratone : réception de l'image et commande d'ouverture via le téléphone portable), à défilement de noms, avec lecteur Vigik.
- Portillon piétons situé à l'ouest : sur organigramme.
- Hall d'entrée secondaire (boulevard Pacull) : équipé d'un lecteur Vigik.
- 1 boîte aux lettres très grand format, située à l'entrée de la résidence.
- Plaque Aluminium avec le nom du programme à l'entrée de la résidence et signalétique conforme à la réglementation sur les bâtiments.

NOTICE DESCRIPTIVE

Nom :

Villa Serenly Agde

CLÔTURES

Enceinte de la résidence :

- Sur Boulevard Pacull : clôture conservée et création d'un accès.
- Sur rue Vallière : mur existant conservé et arrasé à hauteur de 60 cm ou création et mise en place d'une serrurerie hauteur 1 m.
- Coté venelle piétonne au nord-ouest : clôture existante conservée et création de passage pour la petite faune.

LOCAUX ET OUVRAGES ANNEXES

- Aire pour les ordures ménagères avec 4 containers enterrés et une aire pour la pose d'une borne bio déchets par le SICTOM (service déchets), située au niveau de l'entrée véhicules de la résidence.

ESPACES VERTS

- Espaces verts communs engazonnés et aménagés avec massifs de plantes et arbustes variés. Arrosage automatique par buses pour les parties engazonnées et par goutte à goutte sur les massifs et arbustes.
- Boulodrome, potager partagé dans des jardinières surélevées, bancs.

NOTE : Les produits indiqués sous le nom de leur fabricant peuvent être remplacés par des marques concurrentes de qualité égale ou supérieure. Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où, en cours de travaux, il se révélerait une obligation ou une possibilité d'amélioration de fonctionnement.